
annexée au procès-verbal de l'élection

RESULTS

[illegible]

PULNOY

20 mars 2026

maire
emplaçant),

nt (indiquer le n

le plus âgé.

Les assesseurs,



Réf. 501 0

Le secrétaire,

¹ Préciser : maire ou adjoint (indiquer le numéro d'ordre de l'adjoint).